

B. 70  
de Marie  
Lafont  
Le treuz juillet mil huit cent quarante huit, j' ai pu  
souffigné au baptême Marie Elise née le même jour au  
légitime mariage de Louis Lafont navigateur de cette  
paroisse & de Sophie Duval. Parois Lander  
St. Malo, marrain Marie Forcier qui ont déclaré  
ne savoir signer. Le père absent

C. J. Lebreun

B. 71.  
M. Angélique  
Mondoux.  
Le quatorze juillet mil huit cent quarante huit,  
nous souffigné, curé de cette paroisse, avons baptisé  
si Marie Angélique, née le jour précédent du légitime  
mariage de Joseph Mondoux cultivateur de  
cette paroisse, et de Adèle Faurquin. Parois Mi-  
chel Mondoux, marrain Angélique Faurquin  
qui a signé; le père et le parois ont déclaré ne  
savoir signer.

C. J. Lebreun

B. 72.  
Joseph  
Molbeau.  
Le quinze juillet mil huit cent quarante huit, nous  
souffigné, curé de cette paroisse, avons inhumé dans le cimé-  
tière de cette paroisse le corps de Joseph, fils légitime de  
François Madreau journalier de cette paroisse, et de Ma-  
rie Trilly; le jour précédent de cette paroisse, âgé  
de dix sept mois. Présens Joseph Lijotte et Pierre  
Canthemer qui ont déclaré ne savoir signer.

C. J. Lebreun

B. 73  
J.B. de  
Valva  
Le quinze juillet mil huit cent quarante huit nous  
souffigné, curé de cette paroisse, avons baptisé Jean Baptiste  
né le même jour du légitime mariage de Pierre Valva  
cultivateur de cette paroisse, et de Marie Giguère. Parois  
Jean Baptiste Giguère, marrain Charlotte Giguère  
qui ainsi que le père, ont déclaré ne savoir signer.

C. J. Lebreun

B. 76.  
Marie. G.  
Parviteau.  
Le dix sept juillet mil huit cent quarante huit,  
nous souffigné, curé de cette paroisse, avons baptisé Marie  
Féran, née le jour précédent du légitime mariage de Joseph  
Parviteau journalier de cette paroisse, et de Marie David.  
Parois Michel Forcier, marrain Marie Anne Faur-  
quier qui, ainsi que le père, ont déclaré ne savoir signer.

C. J. Lebreun

feuille quatre vingt dixième

B. 77  
Michel  
Londry  
Le dix neuf juillet mil huit cent quarante huit  
nous souffigné, curé de cette paroisse, avons baptisé  
Michel, né le même jour du légitime mariage de Mi-  
chel Londry cultivateur de la paroisse de St. Malo,  
et de Marie Perron. Parois Benjamin Londry,  
marrain Marie Esther Thivaut qui ont déclaré  
ne savoir signer. le père a signé.  
M. Londry. C. J. Lebreun

B. 77  
Joseph  
Faurquin.  
Le dix neuf juillet mil huit cent quarante huit  
nous souffigné, curé de cette paroisse, avons inhumé  
dans les vaultes de l'Église de cette paroisse le corps de  
Joseph Faurquin cultivateur de cette paroisse, veuf  
de Marguerite Lappalle; le jour précédent de cette paroisse, âgé  
d'environ quatre vingt cinq ans. Présens Joseph Lijotte et Joseph  
Lambert qui ont déclaré ne savoir signer. C. J. Lebreun

B. 78  
Elisabeth  
Thivaut.  
Le vingt deux juillet mil huit cent quarante huit  
nous souffigné, curé de cette paroisse, avons baptisé  
Elisabeth, née le même jour du légitime mariage de  
Benoit Thivaut journalier de cette paroisse, et de Cath-  
erine Thivaut. Parois Michel Londry, marrain  
Genevieve Lambert qui, ainsi que le père, ont déclaré  
ne savoir signer. C. J. Lebreun

B. 79.  
Joseph  
Brogren.  
Le vingt deux juillet mil huit cent quarante huit,  
nous souffigné, curé de cette paroisse, avons baptisé Joseph  
né le même jour du légitime mariage de Michel Brogren  
cultivateur de cette paroisse, et de Matilde Parviteau.  
Parois Joseph Parviteau, marrain Thivaut Parviteau  
qui, ainsi que le père, ont déclaré ne savoir signer.  
C. J. Lebreun

M. 10.  
Olivier  
Canthemer  
et  
Emilie  
Lobaut.  
Le vingt quatre juillet mil huit cent quarante huit, nous  
dispens de deux bans de mariage accordé par Messieurs  
Kelly Vicar Général des Curés de Dubur et de Montreuil,  
en date du vingt deux du présent mois, ne aussi la  
publication du troisième ban de mariage faite au  
prou de notre messe paroissiale entre Olivier Can-  
themer

Julien dit Labont cultivateur, fils majeur de Jean  
 Baptiste Faucher dit Labont et de Archange Pichette de  
 cette paroisse d'une part, et Genevieve Lalonde fille majeure de  
 Louis Lalonde et de feu Brigitte Badayer dite Lottart, au  
 si de cette paroisse d'autre part, ne s'étant d'aucun  
 empêchement, nous soussigné, curé de cette  
 paroisse, avons reçu leur mutuel consentement  
 de mariage et leur avons donné la bénédiction  
 nuptiale en présence des des pères respectifs les  
 époux, de Nazaire Camin et de Joseph Lizotte,  
 Louis Lalonde père de l'épouse et Nazaire Camin ont  
 signé, les autres ont délégué ne savoir  
 L. Laucette L. Nazaire Camin  
 C. J. Lebrun

B. 80  
 M. dit  
 Dégain  
 Le vingt cinq juillet mil huit cent quarante huit nous  
 soussigné, curé de cette paroisse, avons baptisé Marie Edith  
 née le même jour du légitime mariage de Adolphe  
 Dégain cultivateur de cette paroisse, et de Esther Pi-  
 trin. Parrain François Pitrin, marraine Marie  
 Agnès qui ainsi que le père, ont délégué ne savoir signer  
 C. J. Lebrun

N. 28  
 Louis  
 Morneau  
 Le deux août mil huit cent quarante huit nous  
 soussigné, curé de cette paroisse, avons inhumé dans le  
 vault de l'Eglise de cette paroisse, le corps de Louis Mon-  
 daine cultivateur de cette paroisse, veuf de Marie Cantin  
 décédé depuis deux jours en cette paroisse, âgé de qua-  
 tre vingt deux ans. Priseurs Joseph Lizotte et Michel  
 Parenteau qui ont délégué ne savoir signer  
 C. J. Lebrun

B. 81  
 M. dit  
 Guilbeau  
 Le quatre août mil huit cent quarante huit nous sou-  
 signé, curé de cette paroisse, avons baptisé Marie Edith,  
 née le jour précédent du légitime mariage de Olivier Guil-  
 beau cultivateur de cette paroisse, et de Charon Morel.  
 Parrain Joseph Morel soussigné, marraine Marie  
 Guilbeau qui, ainsi que le père, a délégué ne savoir signer  
 Les, enolle  
 C. J. Lebrun

M. 11  
 Gabriel  
 Clerical  
 et Joie  
 Lucote  
 Le huit août mil huit cent quarante huit, après la  
 publication de trois bans de mariage, faite au prône

de nos messes paroissiales entre Gabriel Clerical  
 cordonnier demeuré en cette paroisse, fils majeur  
 de feu Etienne Clerical et de défunte Josephette  
 Fontaine de la paroisse de St Hyacinthe d'une part  
 et Joie Lucote fille majeure de Joseph Lucote  
 et de défunte Marie Michèle de cette paroisse  
 d'autre part, ne s'étant d'aucun empêchement  
 nous soussigné, curé de cette paroisse, avons  
 reçu leur mutuel consentement de mariage  
 et leur avons donné la bénédiction nuptiale  
 en présence de Joseph Lucote père de l'épouse, de  
 Charles Davé et de Nazaire Camin amis, qui pour l'é-  
 poux ont signé, l'épouse et Charles Davé ont délégué  
 ne savoir signer  
 Les Lucote L. Nazaire Camin  
 Joseph Lucote C. J. Lebrun

M. 12  
 Michel  
 Jozal  
 et  
 Angélique  
 Jozal  
 Le huit août mil huit cent quarante huit, après  
 la publication de trois bans de mariage, faite au prône  
 de nos messes paroissiales et aussi au prône des mes-  
 ses paroissiales de St David, comme il appert par le  
 certificat de Monsieur Baucher, curé de lui, en  
 date d'hier, entre Michel Jozal cultivateur, fils  
 majeur de Antoine Jozal et de Genevieve et Jean-  
 ne de la paroisse de St David d'une part, et An-  
 gelique Jozal fille majeure de Louis Jozal et de défun-  
 te Genevieve Parenteau de cette paroisse d'autre part,  
 et ne la dispense du troisième au troisième degré de  
 consanguinité, obtenue de Messieurs Pelletier et  
 Kelly, en date du vingt neuf des mois derniers,  
 nous soussigné, curé de cette paroisse, ne s'étant d'aucun  
 empêchement, nous soussigné, curé de cette paroisse, avons reçu leur mutuel con-  
 sentement de mariage et leur avons donné la bénédic-  
 tion nuptiale en présence de Antoine Jozal père de l'épouse,  
 de Louis Jozal père de l'épouse, de Charles Davé et de Pierre  
 Pichette étrangers qui, ainsi que les époux, ont délégué  
 ne savoir signer  
 C. J. Lebrun

M. 13  
 Louis  
 Binod et  
 Elisabeth  
 Davis  
 Le dix août mil huit cent quarante huit, après la publi-  
 cation de trois bans de mariage, faite au prône de nos messes